

# COMMUNE DE MONTMARTIN

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE L'OISE  
ARRONDISSEMENT DE COMPIEGNE  
CANTON D'ESTREES-SAINT-DENIS

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU VENDREDI 25 MARS 2022**

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-cinq mars, à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis dans la salle de la Mairie de Montmartin sous la Présidence de Monsieur GREVIN Patrick, Maire, et sur sa convocation, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales

Etaient présents, les conseillers municipaux suivants :

- Gîmes **FAYARD**
- Patrick **GREVIN**
- Evelyne **GREVIN**
- Thierry **LAURENT**
- Arnaud **LEVEQUE**
- Danielle **METAYER**
- Christophe **POYART**

Etaient absents et excusés : Hervé **BOURBIER**, Laurent **DIEUX**, Nadège **MARTEL**, Thomas **PIERREL-LEDOUX**

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 7

Nombre de conseillers votants : 7

Date de convocation : 18 mars 2022

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Patrick GREVIN, Maire.

Madame Danielle METAYER a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

APPROBATION du Procès-Verbal 07 janvier 2022

*Le procès-verbal du 07 janvier 2022 n'appelle aucune observation et est adopté à l'unanimité.*

## **Délibération C.M. n° 25032022\_01**

### **Adhésion commune d'Angicourt au SEZEO**

**Vu** la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

**Vu** le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L521 1-18,

**Vu** l'arrêté préfectoral du 23 octobre approuvant les statuts du Syndicat des Énergies des Zones Est de l'Oise (SEZEO),

**Vu** les statuts du SEZEO,

**Vu** la délibération du 13 octobre 2021 par laquelle la commune d'Angicourt sollicite son adhésion au SEZEO pour les compétences obligatoires qu'il exerce (Autorité organisatrice de la distribution d'électricité et maîtrise d'ouvrage des travaux d'électrification),

**Vu** la délibération du SEZEO du 28 octobre 2021 rendant un avis favorable à la demande d'Angicourt,

**Considérant** que la commune d'Angicourt est desservie par SICAE-OISE, et que cette commune n'adhère à aucun syndicat pour les compétences susvisées,

**Considérant** que l'ensemble des communes membres doit être consulté pour rendre un avis sur cette demande d'adhésion dans un délai de 3 mois,

**Considérant** que l'accord des communes devra être exprimé par au moins :

- 2/3 des communes représentant plus de la moitié de la population du SEZEO

OU

- la moitié des communes représentant les 2/3 de la population

Et qu'à l'issue de cette procédure, Madame la Préfète pourra prendre un arrêté afin d'étendre le périmètre du SEZEO par adjonction de la commune d'Angicourt,

Monsieur le Maire propose d'accepter la demande d'adhésion de la commune d'Angicourt. Monsieur le Maire précise que conformément à l'article 6 des statuts du SEZEO la commune d'Angicourt sera rattachée au secteur de la Vallée de l'Oise et Pays d'Halatte et que ce rattachement ne modifie pas le nombre de représentants de ce secteur au sein du comité syndical.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** l'adhésion de la commune d'Angicourt et son rattachement au secteur de la Vallée de l'Oise et Pays d'Halatte,

- **PREND NOTE** de la procédure prévue par l'article L5211-18 du CGCT exposée par Monsieur le Maire

### Délibération C.M. n° 07012022\_02

#### Tour de garde élections présidentielles

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents et représentés les tours de garde suivants pour les prochaines élections présidentielles :

#### Premier tour – 10 avril 2022

	<b>Assesseur</b>	<b>Président</b>	<b>Assesseur</b>
08h00-10h45	Danielle METAYER	Patrick GREVIN	Nadège MARTEL
10h45-13h30	Evelyne GREVIN	Arnaud LEVEQUE	Laurent DIEUX
13h30-16h15	Thierry LAURENT	Gîmes FAYARD	Christophe POYART
16h15-19h00	Gîmes FAYARD	Patrick GREVIN	Hervé BOURBIER

#### Deuxième tour – 24 avril 2022

	<b>Assesseur</b>	<b>Président</b>	<b>Assesseur</b>
08h00-10h45	Danielle METAYER	Patrick GREVIN	Nadège MARTEL
10h45-13h30	Evelyne GREVIN	Arnaud LEVEQUE	Laurent DIEUX
13h30-16h15	Thierry LAURENT	Gîmes FAYARD	Christophe POYART
16h15-19h00	Gîmes FAYARD	Patrick GREVIN	Hervé BOURBIER

Fait à Montmartin,

Faite et délibéré les jour, mois et an susdits

Le Maire,  
Patrick GREVIN